

Edito romand

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **54 (2007)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Edito romand

Il y a quelques mots prononcés récemment par, respectivement, Willi Scholl, directeur de l'OFPP et Denis Froidevaux, chef du SSCM vaudois, qui font réfléchir (ou devraient).

Tout d'abord, lorsque M. Scholl déclare que la protection civile a de l'avenir dans ce pays, tout en soulignant que les médias (encore eux) sont encore trop timides, sinon réservés à l'égard de cette institution, malgré les efforts d'informations de son Office. Tout en regrettant la décision politique refusant de soutenir l'USPC. Contradiction ou aveu d'impuissance? A chacun de se faire une opinion. Sur le fond, si le discours se voulait rassurant, la réalité est tout autre. En effet, on peut le constater dans pratiquement tous les cantons, le système de protection de la population est un échec cuisant, entre autres parce que l'intégration de la protection civile dans le système ne fonctionne pas. Pour être encore plus direct, la PCI est considérée par beaucoup comme étant au service des autres partenaires (sans parler du QI de ses membres..., comme l'a souligné maladroitement un certain officier supérieur).

L'éclairage donné par Denis Froidevaux, en affirmant que dans l'histoire, quatre mots peuvent résumer les défaites et les échecs: *trop peu – trop tard!* sont significatifs d'une politique fédérale toujours en retard d'une guerre. Mais c'est aussi, et surtout, un espoir que de constater que certains chefs cantonaux sont en phase avec la réalité. Ils possèdent aussi une vision à long terme, à la fois pour la mise en place d'une authentique protection de la population, et d'une protection civile revisitée et totalement intégrée dans le dispositif. Si, de plus, ils sont appuyés par leur ministre de tutelle, alors la chance existe qu'une réflexion de fond soit initiée au niveau de la Confédération et notamment au DDPS.

Pourtant, la cantonalisation a ou aura des effets bénéfiques. En effet, l'exemple que donne l'USPC et l'ASOPC en réunissant leurs forces va constituer un lobby intéressant et plus agressif, parce que «débarrassé» d'une forme de «tuteur» que constituait la manne fédérale. Dans ce cadre-là, on peut raisonnablement imaginer que les cantons apporteront leur soutien à cette future Fédération suisse de la protection civile dont un des fers de lance sera sans doute l'information.

A l'occasion de cet antépénultième numéro, la rédaction d'*action* vous souhaite de bonnes vacances.

René Mathey
René Mathey

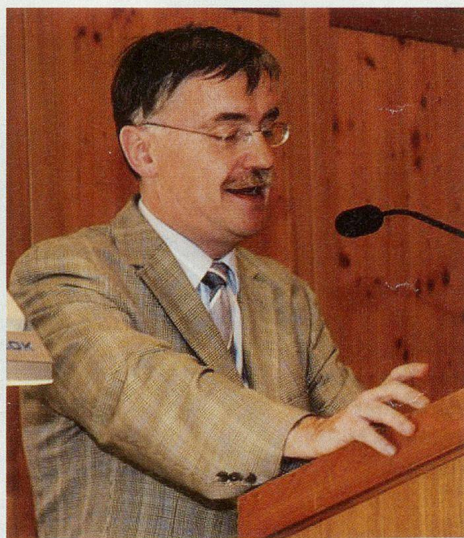
ASSEMBLÉE DE L'UNION FRIBOURGEOISE À VILLARS-SUR-GLÂNE

Un avenir incertain ...

Plus de 40 participants et invités pour suivre l'assemblée de l'Union fribourgeoise de la protection civile (UFPC). Cette participation réjouissante montre à l'envi l'intérêt que portent les membres à l'avenir de l'UFPC, mais au-delà sur celui de la protection de la population et de la protection civile. Parmi les personnalités présentes, on reconnaissait le conseiller d'Etat Erwin Jutzet, nouveau directeur de la DSJ et conférencier du jour, Daniel Papaux, chef du Service des affaires militaires et de la protection de la population, Jean-Denis Chavallaz, chef cantonal de la protection civile et Dominique Gaillard, président de la section valaisanne de l'Union suisse pour la protection civile.



Erwin Jutzet, directeur du DSJ, conseiller d'Etat.



J.-P. Dorand, président de l'UFPC.

RENÉ MATHEY

Tout d'abord un satisfecit général quant au choix du Centre de rencontre de la Grange à Villars-sur-Glâne. Faut-il y voir une symbolique particulière quant à la recherche de solutions bien comprises par les partenaires de la protection de la population? L'avenir nous dira si la réponse se trouve dans la question. D'autant plus que l'intervention du conseiller d'Etat, au demeurant très convivial, s'est voulu rassurante quant à l'avenir de la Sécurité de la population. Mais a-t-il convaincu face à un auditoire qui peine à trouver ses marques dans cette réforme fédérale qui par le «miracle» de la cantonalisation ne fait que brouiller les pistes et renforcer un certain sentiment d'abandon des valeurs de notre pays?

Cette libre interprétation du climat ambiant n'a pas été démentie par Jean-Pierre Dorand, président de l'UFPC. Dans son analyse de situation, il a fait remarquer à l'assemblée que les tensions persistent au Moyen-Orient, que le nombre des puissances nucléaires augmente et que le pétrole et le gaz (voire l'eau!) deviennent des moyens de pression importants. Sans compter que les dérèglements climatiques donnent lieu à des phénomènes extrêmes qui engendrent des catastrophes pour l'homme, d'autant plus que le réchauffement climatique vient d'être reconnu comme un danger sérieux pour toute l'humanité.

Pour corser le tout, en Suisse l'armée poursuit sa restructuration, non sans difficultés. La cantonalisation de la protection civile est aussi un facteur déstabilisant puisqu'il y a fort à parier que l'on va se retrouver avec 26 solutions de réalisation. Au chapitre des succès, il convient de noter la réussite de la séance d'information qui a permis de faire le point sur la loi en préparation sur la protection de la population, grâce à MM. Papaux, Chavallaz et Knechtle auxquels Jean-Pierre Dorand adresse toute sa gratitude.

L'Union suisse n'est pas épargnée non plus. Elle a été victime de deux phénomènes fâcheux: le désengagement de la Confédération qui estime que c'est une tâche des cantons et qu'elle n'a plus à soutenir financièrement les activités de cette association faitière de 16 sections PCI régionales et cantonales et d'autre part la constatation d'une malversation grave (détournements de fonds par une employée à mi-temps) pour une somme importante. Heureusement, les fonds détournés ont été récupérés entre-temps. Le comité ne cache pas son inquiétude face à cette situation. Le manque de soutien de la Confédération pose la question de l'utilité du travail d'information accompli depuis plus de 50 ans. Certaines sections voudraient créer une fédération de sociétés cantonales, un peu à l'image de la Suisse d'avant 1848. D'autres sont prêtes à se dissoudre, faute de soutien. L'assemblée des délégués de l'USPC devrait apporter quelques pistes pour l'avenir.

Pour le président Dorand, l'Union fribourgeoise n'est pas dans une situation aussi préoccupante. Elle maintient son nombre de